

## APPEL D'OFFRES

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan désire recevoir des soumissions relativement à la vente d'une maison unifamiliale avec terrain, située au 63, rue Mahikan, à Mashteuiatsh (ancienne Maison de la famille).

### 1. DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE

- 1.1 Une maison unifamiliale, avec deux étages et sous-sol aménagé, de 27 pi x 28 pi, construite environ vers 1940, ayant une surface habitable de 1 512 pi<sup>2</sup>, revêtement extérieur en déclin de vinyle et finition intérieure de gypse;
- 1.2 Concernant le numéro de lot et la superficie du terrain, un travail de subdivision du lot est actuellement en cours avec l'arpenteur.

### 2. VISITE DES LIEUX

- 2.1 La visite des lieux doit se faire sur rendez-vous en communiquant par téléphone avec madame Marie-Claude Buckell au 418 275-5386, poste 1200.

### 3. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- 3.1 Être Pekuakamiulnu et, s'il y a lieu, répondre aux critères prévus au Guide sur les transferts de bande en vigueur;
- 3.2 Avoir 18 ans révolus ou répondre aux dispositions du Code civil pour le mineur émancipé;
- 3.3 Ne pas avoir d'arriérés à l'endroit de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan.

### 4. CONDITIONS DE VENTE

- 4.1 Le document énonçant les conditions de vente, le formulaire de soumission ainsi que le constat et travaux obligatoires seront remis lors de la visite des lieux et ils seront également disponibles sur demande aux bureaux Développement des relations humaines et administration de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, 1771, rue Amishk, à Mashteuiatsh. Il est de la responsabilité du soumissionnaire de se procurer ces documents. Le document énonçant les conditions de vente fait partie intégrante de l'appel d'offres.

- 4.2 Le prix de base pour soumissionner est fixé à **50 000 \$**. **Cependant, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan se réserve le droit de considérer et d'accepter toute autre soumission d'un montant inférieur, si elle est jugée raisonnable.**

- 4.3 Pour être admissible, toute soumission doit obligatoirement être accompagnée des documents suivants :

- Une lettre d'une institution financière confirmant la capacité financière **du soumissionnaire d'assumer le paiement total en un seul versement du montant de sa soumission (pré-autorisation)**;
- Une copie des déclarations de revenus fédérale et provinciale de l'année d'imposition **2016** des personnes composant le ménage ainsi que, le cas échéant, des autres adultes habitant avec le ménage incluant les avis de cotisation, les relevés 1, 2, 3, 6, T4, T4E, T4A(OAS) et T4A(P), etc.;
- Une copie recto verso du certificat de statut d'Indien du soumissionnaire.

### 5. PROCESSUS DE SÉLECTION

**La sélection s'effectuera selon l'ordre des priorités suivantes :**

- a) Le soumissionnaire doit faire partie de l'un ou l'autre des groupes apparaissant au tableau ci-dessous. Celui ayant la soumission la plus élevée sera priorisé :

Groupe	Nombre de personnes composant le ménage (incluant les adultes)	Revenu familial
Groupe 1	1	Moins de 25 000 \$
Groupe 2	2	Moins de 35 000 \$
Groupe 3	3	Moins de 42 000 \$
Groupe 4	4	Moins de 48 000 \$
Groupe 5	5	Moins de 54 000 \$
Groupe 6	6 et +	Moins de 60 000 \$

- b) Sinon, c'est la plus haute soumission;
- c) S'il y a égalité, nous utiliserons la date et l'heure du dépôt de la soumission et la priorité sera accordée à celle qui est la plus ancienne;
- d) À défaut de recevoir une ou plusieurs soumissions conformes, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan se réserve le droit de considérer et d'accepter toute autre soumission d'un montant inférieur jugé raisonnable.

## 6. ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME

- 6.1 Le soumissionnaire pourra bénéficier du programme d'accès à la propriété dès l'acquisition, s'il répond aux critères du programme.
- 6.2 Les travaux ne sont pas obligatoires si le soumissionnaire achète sans garantie ministérielle ou sans le programme d'accès à la propriété.

## 7. RETOUR DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront reçues dans des enveloppes cachetées avec la mention « Soumission n° 2017-047 », adressées aux bureaux Développement des relations humaines et administration de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, 1771, rue Amishk, Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0, à l'attention de madame Marie-Claude Buckell **avant 14 h, le lundi 18 septembre 2017**. De plus, l'ouverture se fera le même jour, à la même heure et au même endroit.

## 8. CONDITIONS DE PAIEMENT

- 8.1 Le paiement doit s'effectuer en un seul versement au moment de la signature de l'acte de vente.

## 9. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- 9.1 Pekuakamiulnuatsh Takuhikan n'est pas tenu d'accepter la plus haute ni quelque soumission que ce soit et n'est pas tenu de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission.
- 9.2 Pekuakamiulnuatsh Takuhikan ne pourra encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou perte subie par le soumissionnaire relativement à cet appel d'offres.

Marie-Claude Buckell, acheteuse

Affiché le 24 août 2017